

## Un spectacle pour grands et petits Montcherand en plein conte

«**E**n ce temps-là...»: voici certainement comment débutera le spectacle «Les 4 fenêtres de l'Avent», conté par Alix Noble Burnand à l'église de Montcherand ce dimanche.

Née dans un milieu où la parole est libre, fille de pasteur, enseignante de français et d'histoire, Alix Noble Burnand trouve sa voie dans le conte et le récit biblique. Conteuse professionnelle depuis 1992, c'est d'abord à ses élèves qu'elle raconte, puis à ses enfants, et finalement aux adultes. «Raconter, c'est communiquer, transmettre des croyances, des mythes, des légendes.»

Souvent associé aux enfants, le conte s'adresse pourtant à un public bien plus large. «Il est destiné basiquement à l'adulte, et non à l'enfant, nous explique-t-elle. Issu de la tradition populaire, il était là pour rassembler les gens qui, entre autre, ne savaient ni lire ni écrire, afin de leur expliquer comment cela se passait. Ce n'est qu'il y a peu de temps que l'enfant a eu un intérêt pour la société et qu'on a revisité, infantilisé et édulcoré les histoires.»

Alix Noble Burnand raconte la Bible et met en valeur les aspects troubles de celle-ci. Elle la raconte du point de vue de l'humain. La personne qui vit l'histoire est confrontée à quelque chose qu'elle ne comprend pas.

Ainsi, deux contes du Moyen Âge sur Noël seront racontés à Montcherand, puis un conte populaire sur un loup et un violoniste. Ils seront accompagnés par le violoncelliste Laurentius Cazan. «Je conte, je transmets oralement tout le ressenti et fais passer des émotions, puis l'instrument reprend la parole, précise Alix Noble Burnand. Il ouvre un aspect méditatif pour le public.»

Le spectacle débutera à 15h et sera suivi d'un goûter de Noël. Vin chaud et pâtisseries confectionnées par la maîtresse de maison seront servis dans la cour du château. Les réservations sont recommandées et peuvent se faire par e-mail ou par téléphone.

MARIKA KOBZOS ■

info@lechateau.ch ou 024 441 62 20.

# Ne jetez pas votre calendrier!

Le calendrier de collecte des déchets arrivera dans les boîtes aux lettres des Yverdonnois dès le 1<sup>er</sup> décembre. L'occasion de rappeler qu'il faut le conserver précieusement.

**L**a fin d'année approche et il sera bientôt temps de ranger les vieux calendriers et de sortir les nouveaux. Ce sera également le cas pour la collecte des déchets ménagers. Daisy Jeanneret et Olivier de Blaireville, du Service des travaux et de l'environnement de la ville, tiennent à souligner l'importance de cet outil, bien trop souvent négligé, voire jeté. «Nous avons la chance d'avoir toutes ces possibilités de ramassage porte-à-porte. Il faut qu'il y ait un effort pour respecter les conditions-cadre», affirme Olivier de Blaireville, responsable de la gestion des déchets et de la propreté.

En plus du planning pour le porte-à-porte, l'idée de ce calendrier est de faire prendre connaissance à la population des différents points de collecte répartis sur quatre secteurs. Olivier de Blaireville rappelle que les grands commerces sont outillés et ont l'obligation de reprendre les déchets. La déchèterie, mise en place il y a deux ans, est également une bonne alternative. De plus, sur le site de la STRID, la Ressourcerie, espace destiné au tri d'objets, en partenariat avec la fondation Bartimée, redonne une seconde vie aux vieux objets.

Nouveauté de cette édition 2015, un flyer sera intégré avec le calendrier. Il est destiné à renseigner la population sur les objets encombrants qui peuvent être collectés et ceux qui doivent être amenés à la déchèterie. Pour la première catégorie, la collecte, gratuite, peut se faire sur rendez-vous le mercredi, toute l'année sauf le 31 décembre, en appelant le numéro indiqué sur le flyer. «C'est quelque chose de pratique



Olivier de Blaireville et Daisy Jeanneret présentent en exclusivité le calendrier 2015 et le flyer. Photos : Michel Duperré

RAMASSAGE dès 7h00		Collecte 2015 des déchets ménagers											Secteur D
Les collecteurs sont amenés à 10h30 et 12h30 au dépôt de tri		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lundi													
Mardi													
Mercredi													
Jeudi	1												
Vendredi	2												
Samedi	3												
Dimanche	4												
Lundi	5	1											
Mardi	6	2											
Mercredi	7	3											
Jeudi	8	4											
Vendredi	9	5											
Samedi	10	6											
Dimanche	11	7											
Lundi	12	8	1										
Mardi	13	9	2										
Mercredi	14	10	3										
Jeudi	15	11	4										
Vendredi	16	12	5										
Samedi	17	13	6										
Dimanche	18	14	7										
Lundi	19	15	8										
Mardi	20	16	9										
Mercredi	21	17	10										
Jeudi	22	18	11										
Vendredi	23	19	12										
Samedi	24	20	13										
Dimanche	25	21	14										
Lundi	26	22	15										
Mardi	27	23	16										
Mercredi	28	24	17										
Jeudi	29	25	18										
Vendredi	30	26	19										
Samedi	31	27	20										
Dimanche		28	21										
Lundi		29	22										
Mardi		30	23										
Mercredi		31	24										

et ça posera moins de soucis», note Olivier de Blaireville. Il arrive, en effet, que des objets non conformes, comme des pneus ou des déchets de construction, se retrouvent sur la voie publi-

que. «Nous voulions attirer l'attention sur les encombrants, ça reste une problématique», ajoute Daisy Jeanneret. En tout, plus de 960 tonnes de déchets encom-

brants sortent chaque année des ménages yverdonnois, ce qui représente environ 33 kg par an et par habitant.

GIANLUCA AGOSTA ■

## Utilisez les rouleaux de la STRID!

### Les bons sacs

**L**es Yverdonnois jouent le jeu et le système de taxe au sac, introduit il y a un peu plus de trois ans, est maintenant bien accepté par la population et les commerçants. Toutefois, depuis l'introduction de ce principe dans le sud du canton en 2013, il est utile de rappeler que notre commune appartient au périmètre de tri STRID. Ce système régional est adopté par une large majorité des communes du Nord vaudois.

Seuls les sacs taxés officiels conformes à ce système sont tolérés. Tout citoyen yverdonnois qui aurait acheté par mégarde des sacs taxés officiels d'un autre périmètre, tels que ceux avec la mention «Trier...c'est valoriser!», ne doivent pas s'en servir. Attention, ils ont parfois les mêmes couleurs, mais ces derniers sont considérés comme non-conformes sur notre commune.

Vous pouvez ramener les rouleaux non entamés à la déchèterie STRID S.A., ces derniers vous seront échangés contre des rouleaux de sacs taxés officiels du périmètre. Pour tout renseignement: 024 424 01 11.

COM. ■

**LE BON SAC**  
au bon endroit

**STRID**

Gestion des déchets pour le Nord Vaudois  
www.strid.ch

**NORD VAUDOIS = SACS STRID UNIQUEMENT**

Gestion des déchets pour le Nord Vaudois